

Département de la Haute-Garonne	République française COMMUNE DE MANCIOUX PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026 À 20H00
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11 <u>Présents</u> : 10 <u>Procurations</u> : 1	L'an deux mille vingt-six et le treize avril, à vingt heures zéro minutes, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Henri GOIZET <u>Sont présents</u> : Henri GOIZET, Christelle GASPERONI, Daniel VILLEMUR, Joël ARTIGUES, Angèle BONNET, Mathieu DOMINGUEZ, Esméralda DUMOULARD, Karine FOURCADE, Laetitia NAGY, Gilles RUAUX, <u>Absents - Excusés</u> : Jean-François OZANNE (à donner pouvoir à Daniel VILLEMUR) <u>Secrétaire(s) de séance</u> : Laetitia NAGY

Ordre du jour

- 1/ Approbation du PV du 02 Avril 2026
- 2/ Vote des taux
- 3/ Vote du budget
- 4/ Attribution des subventions aux associations
- 5/ Renouvellement commission communale des impôts directs
- 6/ Questions diverses

APPROBATION PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 02 Avril 2026 est soumis à l'approbation des membres présents. **Il est approuvé à l'unanimité.**

DCM_2026_03_01 : VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH).

Considérant la conjoncture actuelle et afin de ne pas alourdir le budget de nos contribuables monsieur le maire propose à l'assemblée délibérante de :

- maintenir en 2026 comme suit les taux au niveau de ceux de 2025

TAXES	Taux 2025 (rappel)	Taux 2026
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	33.23	33.23
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	60.28	60.28
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (TH)	5.35	5.35

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** de voter pour 2026 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 33.23
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 60.28
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 5.35

Résultat du vote : 11 voix pour

DCM_2026_04_02 : VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport d'Henri GOIZET, Maire de Mancieux,

Considérant le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 adopté dans la séance du 02 Avril 2026

Vu la délibération adoptée lors de la séance du 02 Avril 2026 décidant d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 (€) en report de fonctionnement à l'article 002,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

- PRECISE que le budget primitif 2026 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2025, au vu du CFU 2025 et de la délibération d'affectation du résultat adopté le 02 Avril 2026
- ADOPTE les deux sections équilibrées ainsi qu'il suit :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Proposition	Chapitre	Libellé	Proposition
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
11	Charges à caractère général	109 500,00	70	Produits des services	14 100,00
12	Charges de personnel	90 100,00	73	Impôts et taxes	112 500,00
14	Atténuations de produits		74	Dotations et participations	72 652,41
65	Autres charges de gestion courante	77 397,76	75	Autres produits de gestion courante	17 000,00
66	Charges financières	1 000,00			

67	Charges exceptionnelles	1 500,00			
68	Dotations aux amortissements et provisions	3 200,00	77	Produits exceptionnels	
23	Virement à la section d'investissement	61 832,65	13	Atténuation de charges	1 000,00
22	Dépenses imprévues		042	Opérations d'ordre entre sections	177 367,41
042	Opérations d'ordre entre sections	178 933,41	002	Résultat de fonctionnement reporté	128 844,00 €
Total dépenses de fonctionnement		523 463,82	Total recettes de fonctionnement		523 463,82
SECTION D'INVESTISSEMENT					
13	Subventions d'investissement		1	Excédent d'investissement reporté	20 210,65
16	Remboursements d'emprunts	8 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles		13	Subventions investissement	154 390,70
21	Immobilisations corporelles	283 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	51 000,00
45	Réseaux divers		040	Opérations d'ordre	178 933,41
1	Déficit d'investissement reporté		21	Virement de la section de fonctionnement	61 832,65
041	Opérations patrimoniales en section d'investissement		041	Opérations patrimoniales en section d'investissement	
040	Opération d'ordre	177 367,41	045	Opérations patrimoniales en section d'investissement	
Total dépenses d'investissement		468 367,41	Total recettes d'investissement		468 367,41

ADOpte à l'unanimité dans son ensemble le budget primitif 2026 de la Commune de Mancieux qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 523 463,82 €
- Section d'investissement : 468 367,41 €
- . TOTAL : 991 831,23 €

Résultat du vote : 11 voix pour

DCM_2026_04_03 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les associations peuvent être soutenues financièrement par la Mairie de Mancieux dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à un large public.
Il précise qu'une enveloppe annuelle de 10 760,00 € a été inscrite sur le budget communal de 2026.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention aux associations suivantes dans l'enveloppe des crédits disponibles :

Nom de l'association	Somme attribuée en 2026
Association de pêche	100
ACCA	2 000
Amicale Sapeurs-Pompiers	100
Souvenir Français	100
Collège de Salies	260
Coueurs grailouteurs	100
Arts et Musique	150
Arbres et paysages d'Autan	100
Coopérative scolaire	1 000
VTT Boucs Bike	150
MCS Rugby	150
Mancieux et compagnie	5 000
<i>Subventions à répartir</i>	<i>1 550</i>
TOTAL	10 760

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 8 voix Pour et 3 membres n'ont pas pris part au vote, au regard de leur appartenance aux associations visées :

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 10 760 € répartie comme indiqué ci-dessus

- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget 2026 de la commune de Mancieux,

- **DONNE** pouvoir à monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires au versement des subventions attribuées.

Résultat du vote : 8 voix Pour et 3 membres n'ont pas pris part au vote

DCM_2026_04_04 : RENOUELEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), la commune doit instituer une commission communale des Impôts directs (CCID).

Celle-ci est composée dans les communes inférieures à 2000 habitants :

- du Maire ou de son adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires est effectuée par le Directeur régional des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double (soit 24 personnes), proposée sur délibération du conseil municipal.

Ainsi, le conseil municipal doit établir une liste de propositions comprenant 24 noms.

Sont proposés comme commissaires titulaires ou suppléants à la Commission communale des impôts directs de la commune de Mancieux :

ARTIGUES Joel, BONNET Angèle, BONNET Michel, CIEUTAT épouse COURIOL Lucette, DEDIÉU Francis, DEPUY épouse THIL Sabine, DOMINGUEZ Mathieu, FERRAN Alain, FOURCADE Karine, GASPERONI épouse PERIOT Christelle, GUILLEMET Stéphane, MONNET Camille, MORISSONNEAU Claude, NAGY Jean Christophe, NAGY Laetitia, OLLE Claude, OZANNE Jean François, RESPAUD épouse BERGE Brigitte, ROUAIX Alain, ROUGE Jean Marc, RUAUX Gilles, SALVADOR Alain, TEL Harry, VILLEMUR Daniel

Résultat du vote : 11 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

A Mancieux,

Le Maire,
Henri GOIZET

Le secrétaire de séance,
Laetitia NAGY

DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 13 AVRIL 2026

DCM_2026_03_01 : VOTE DES TAUX

Approuvée

DCM_2026_03_02 : VOTE DU BUDGET

Approuvée

DCM_2026_03_03 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Approuvée

DCM_2026_04_04 : RENOUELEMENT COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS
DIRECTS (CCID)

Approuvée